

Les infrastructures d'énergies renouvelables, une classe d'actifs à part entière



Raphaël Lance

Directeur des fonds de transition énergétique Mirova



Céline Lauverjat

Directrice-adjointe des fonds de transition énergétique Mirova



Ange-Wilfried Ezoua

Chef de produit - Actifs Réels

L'un des principaux défis pour les investisseurs institutionnels est de déployer des capitaux massifs et de gérer des engagements de passif de plus en plus élevés dans un environnement de taux faibles.

Dans le même temps, le monde entier est confronté aux changements climatiques, à leurs impacts sur la sphère économique et plus largement à ce qu'ils impliquent d'ores et déjà en terme d'adaptation pour toute l'humanité.

S'ils semblent disparates, ces deux enjeux sont désormais étroitement liés : le secteur des infrastructures d'énergies renouvelables est aujourd'hui mature et offre des opportunités d'investissement avec un bon couple rendement/risque, tout en participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour les investisseurs, les infrastructures d'énergies renouvelables se sont ainsi imposées comme une classe d'actifs à part entière.



En bref

VENTS FAVORABLES.....p.1
LE SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.....p.5
INVESTIR DANS L'AVENIR DE L'ÉNERGIE.....p.9

- ▶ Les énergies renouvelables connaissent la plus forte croissance au sein du marché des infrastructures
- ▶ Elle sont portées par une bonne rentabilité des projets et par l'engagement politique sous-jacent à leur développement (les Accords de Paris et le Plan de l'Union Européenne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre)
- ▶ Le secteur de la production d'énergie d'origine renouvelable est une source d'opportunités pour les investisseurs responsables cherchant des rendements stables et un impact positif quantifiable
- ▶ Les investisseurs doivent être en mesure d'aligner leur positionnement et leur stratégie avec l'évolution du marché : les gérants experts en infrastructure sont les mieux armés pour les accompagner sur cette classe d'actifs réels en plein essor.

VENTS FAVORABLES

L'impératif de la durabilité

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en premier lieu du CO2, actés lors de l'Accord de Paris de 2015 nécessitent un changement profond de nos économies et de notre mode de développement pour être atteints.

Conscients de l'urgence de la transition énergétique, un grand nombre de pays – au premier rang desquels la Chine, les Etats-Unis et l'Union Européenne, se sont aujourd'hui lancés dans une course au déploiement des sources d'énergies renouvelables, mettant en place des cadres favorables au développement et au financement des infrastructures nécessaires à la production et à la connexion aux réseaux de distribution.

Aujourd'hui, à l'heure où les gouvernements définissent leurs plans de relance post-Covid, la priorité est d'initier une reprise durable et résiliente.

Le secteur de l'énergie doit se décarboner. Cet impératif est possible techniquement et économiquement, et les politiques publiques lui offrent un cadre facilitateur.

Il s'agit là d'une opportunité très rentable : la transition d'une production d'énergie issue des combustibles fossiles et nucléaires vers des sources renouvelables continuera de s'accélérer et créera d'importants besoins de financement.

Par ailleurs, les réseaux de distribution d'électricité seront confrontés à de nouveaux défis, car les sources de renouvelables sont essentiellement intermittentes, nécessitant des solutions de gestion et de stockage d'énergie afin de stabiliser et niveler la production au niveau global.



En contribuant à réduire les causes fondamentales du changement climatique, les investissements dans les énergies renouvelables ont un impact environnemental fort. Par ailleurs, ces placements permettent de diversifier les portefeuilles institutionnels en réduisant leur exposition au risque « carbone », a fortiori dans un contexte où les décideurs politiques et les entreprises continueront de s'engager dans la restriction des énergies fossiles.

Environnement technologique

Dans les infrastructures d'énergies renouvelables, les actifs sont majoritairement des unités de génération d'électricité issue de différentes sources : l'énergie éolienne (qu'elle soit sur terre ou en mer - « offshore »), l'énergie solaire (photovoltaïque), l'énergie hydroélectrique (issue des eaux courantes principalement, et dans une moindre mesure des marées ou des vagues).

A la transformation électrique de ces énergies naturelles et infinies, il faut également ajouter l'énergie issue de la combustion ou de la méthanisation de la biomasse, qu'elle soit d'origine sylvicole (utilisation des bois d'éclaircie), connexe à la sylviculture (déchets des industries de transformation du bois) ou d'origine agricole (cultures dédiées à la production énergétique, produits connexes et déchets de l'agriculture et de l'élevage).

Il s'agit le plus souvent d'énergie thermique associée ou non à de la production électrique, et dans une moindre mesure de l'utilisation directe de gaz de transformation (biométhane).

Si quelques unes de ces technologies continuent de se développer à travers des investissements de R&D et des projets de petite envergure, **la plupart des ces technologies** (éolienne, solaire, hydraulique et biomasse) **affichent des niveaux de maturité et des taux de développement élevés.**





Les facteurs de développement

Les technologies de production d'électricité **d'origine éolienne et solaire photovoltaïque** ne sont pas nouvelles et au cours des 20 dernières années, elles ont tout particulièrement contribué à **l'expansion rapide de la capacité de production** renouvelable dans le monde.

Elles devraient continuer à constituer le principal moteur de la croissance du secteur. Cependant, jusqu'à très récemment, leur contribution à la consommation globale d'électricité est restée faible au regard de la part importante occupée dans le mix mondial par les combustibles fossiles, le pétrole et le gaz, mais surtout le charbon.

Le principal facteur qui a limité la croissance de la capacité de production de l'éolien et du solaire à la fin du siècle dernier a été le coût comparatif face aux énergies fossiles et au nucléaire - d'autant plus en l'absence de considération des coûts « externes » (ou « coûts environnementaux ») de ces énergies dites « traditionnelles ».

Plusieurs facteurs concomitants expliquent la **baisse rapide du coût actualisé de ces kWh « verts »** :

- ▶ **La technologie** : au fur et à mesure que la filière des énergies renouvelables a pris de l'ampleur et s'est structurée, **le coût des équipements, de leur installation et de leur exploitation a régulièrement baissé**, et dans le même temps **leur puissance électrique unitaire et/ou leur rendement n'a cessé d'augmenter**.

Ainsi, le prix moyen des modules photovoltaïques a baissé de près de 90% au cours des 20 dernières années, en grande partie grâce à la très forte augmentation de la capacité de fabrication mondiale, notamment en Chine.

Par ailleurs, le rendement de production a augmenté par l'amélioration technologique : ainsi une même surface de panneaux photovoltaïques produit-elle plus d'électricité, de même qu'une turbine récente sera à la fois plus puissante mais également plus performante que les aérogénérateurs que l'on installait il y a une dizaine d'années (mâts plus hauts, pales plus grandes, matériaux plus aérodynamiques, optimisations diverses).

- ▶ **L'expérience et les économies d'échelle des promoteurs** : avec la croissance de la capacité éolienne et solaire installée à travers le monde, **les promoteurs de projets d'énergies renouvelables gagnent en expérience et en efficacité** dans le développement de nouveaux actifs, ce qui accentue la réduction des coûts des projets.

- ▶ **La maturité du secteur** : l'énergie renouvelable se généralise, les projets reçoivent de **meilleures conditions de financement de la part des banques et des investisseurs**.

Auparavant considérée comme spéculative, la classe d'actifs est de plus en plus perçue comme un investissement à faible risque et défensif, ce qui réduit sensiblement le coût du capital de développement.

“ L'énergie renouvelable, qui n'est plus considérée comme une « technologie d'avant-garde », s'est nettement rapprochée de la catégorie des infrastructures de type « utilities » du point de vue des investisseurs.



Baisse des coûts de production

Ainsi, les filières renouvelables permettent actuellement l'injection dans les réseaux d'électricité verte à un coût moyen de production compétitif, et ce d'autant plus si l'on considère les coûts externes des énergies fossiles et nucléaires.

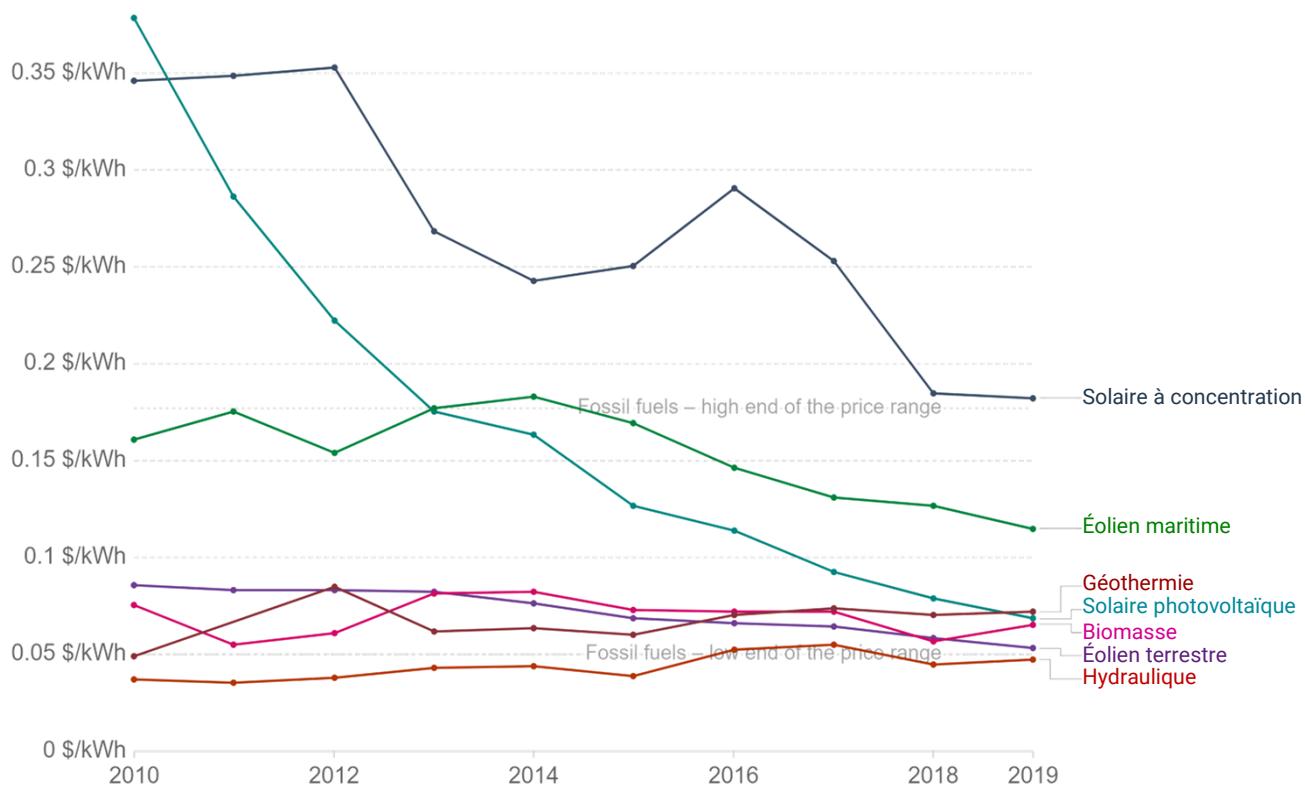
Dans un contexte où l'argent public se fait rare, le secteur des renouvelables a ainsi largement **réduit sa dépendance aux subventions publiques** et leur

maturité a permis une **transition progressive de tarifs fixes garantis vers un système d'enchères** permettant aux projets les plus compétitifs d'être construits.

Ainsi, au cours des deux dernières années, les prix sur lesquels se sont positionnés les producteurs d'électricité solaire photovoltaïque et éolienne ont touché des records historiques.

Portées par des coûts de production en baisse constante, les progrès technologiques permanents, les économies d'échelle induites par des tailles de projets, **ces technologies rivalisent avec les sources d'électricité les moins chères du marché**, malgré les difficultés liées à l'intégration de la production naturellement intermittente.

Coût moyen actualisé de l'énergie à l'échelle mondiale



Source: International Renewable Energy Agency (IRENA)

OurWorldInData.org/energy • CC BY



LE SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bref aperçu du marché

Le secteur des énergies renouvelables est une **industrie à forte intensité capitalistique** et son développement s'accompagne à ce titre d'investissements importants. Il repose sur un **marché de financement de projets mature et dynamique**.

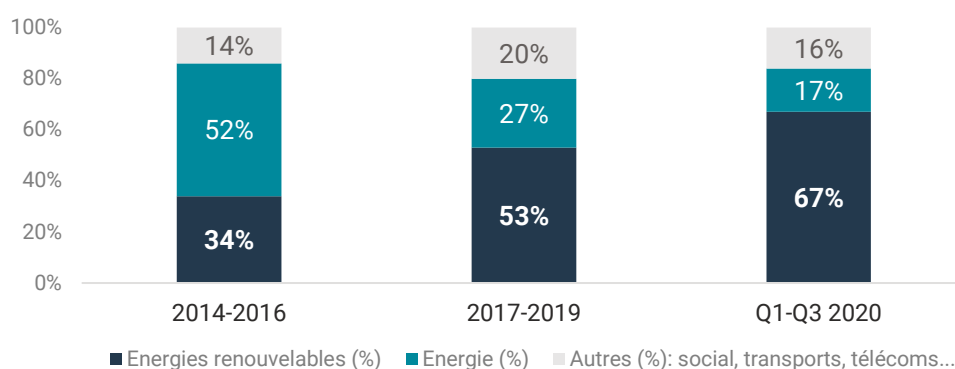
L'appétit pour le financement de ces actifs a cru après la crise de 2008-2011 et depuis, une forte concurrence s'est installée pour financer ces infrastructures sur le long terme dans des conditions attrayantes, cette tendance traduisant le degré de maturité de ces technologies.

Au cours des deux dernières décennies, les acteurs de la filière que sont les **producteurs d'électricité** - les « utilities » comme les acteurs indépendants, de même que les équipementiers - ont été confrontés à des besoins capitalistiques importants qui les ont incités à **rechercher des sources alternatives de financement** autres que leurs propres bilans, et se sont tournés massivement vers les financements sans recours.

Au cours des 20 dernières années, la part que représente le financement de projet dans le financement global des énergies renouvelables est ainsi en hausse constante.

Au-delà de la réponse aux besoins de la filière, **l'engagement du secteur de la finance témoigne de l'attractivité des projets d'énergies renouvelables**, qui font partie du secteur de l'infrastructure au sens large. La part qu'ils représentent dans les volumes d'investissement d'actifs d'infrastructure n'a cessé d'augmenter pour en représenter désormais plus des deux tiers.

Décomposition des financements d'infrastructures par secteurs



Source: Infrastructure Investor

“ Les infrastructures d'énergies renouvelables nécessitent des investissements considérables et les besoins vont demeurer importants à long terme au regard des objectifs que nous devons atteindre : ils offrent aux investisseurs la possibilité de capitaliser sur des thématiques d'investissement évolutives sur les dix prochaines années et au-delà.

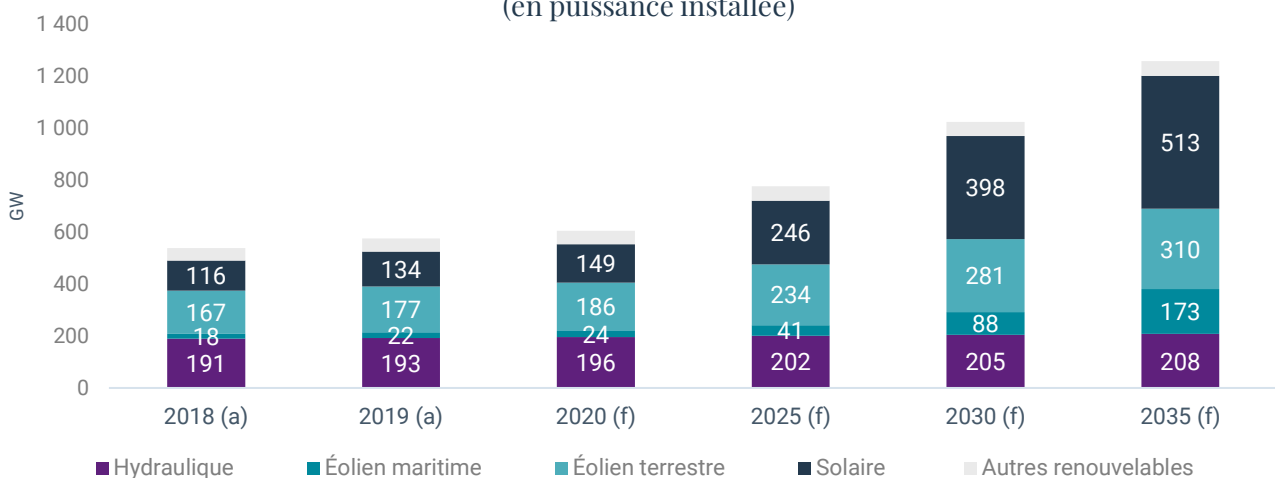


Coup de projecteur | Le marché des énergies renouvelables dans l'Union Européenne

La croissance des énergies renouvelables en Europe est portée par un **soutien politique continu** et par la **compétitivité du secteur** :

- ▶ En **décembre 2019**, les membres de l'Union Européenne (UE) ont signé le « **Pacte Vert pour l'Europe** » qui définit un objectif de zéro émissions nettes d'ici 2050
- ▶ Le **16 septembre 2020**, la Commission européenne a proposé de **relever l'objectif de réduction des gaz à effet de serre de l'UE**, qui passerait de 40% à 55% d'ici 2030
- ▶ Des **financements de 673 milliards d'euros** devraient être déployés principalement pour le financement des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments et le transport à faibles émissions de carbone
- ▶ La plupart des pays **quittent les systèmes de tarifs fixes réglementés au profit de mécanismes de marché**, ce qui permet à la filière d'être autonome et de ne plus dépendre des subventions et des budgets des États
- ▶ Le **coût moyen de production de l'électricité verte a baissé** et rendu les énergies renouvelables compétitives, comme le montrent les dernières enchères qui se sont tenues dans divers pays Européen, le record ayant été réalisé par l'appel d'offres pour les projets solaires au Portugal (11€/MWh). Les projets solaires ont atteint la parité réseau et sont même en dessous des prix 'spot' moyens dans certaines régions.

Prévision de croissance des énergies renouvelables en Europe (en puissance installée)



Source: IHS, Solar Europe, EWEA 2020



Des caractéristiques intéressantes pour les investisseurs

Les profils de rendement et de performance des stratégies axées sur les énergies renouvelables doivent faire l'objet d'un examen exhaustif par les investisseurs.

Dans ce type de projet, les performances sont principalement liées à la ressource éolienne ou solaire, aux coûts de construction de nouveaux projets, à leur disponibilité au cours de leur exploitation et aux prix marchands de l'électricité sur la zone considérée, présents et à venir.

Les infrastructures d'énergies renouvelables génèrent des **rendements stables et récurrents** dès lors qu'ils sont adossés à des **contrats d'achat d'électricité de long terme**, qu'ils soient signés avec l'État, une entreprise d'État, ou avec une contrepartie privée, énergéticien ou consommateur final (on parle alors de « Corporate PPA* »). Ces contrats offrent ainsi une visibilité sur les revenus, parfois un accès prioritaire au réseau de distribution d'électricité, et des formules de prix qui bénéficient souvent de « valeurs planchers » et/ou d'indexation à l'inflation.

Ces contrats réduisent la volatilité des flux de revenus d'un projet et stabilisent, par conséquent, la valeur des actifs tout en permettant de bénéficier d'un financement sans recours apportant son effet de levier. Cette caractéristique est particulièrement intéressante car les performances de ces actifs sont moins sensibles aux prix des matières premières, aux cycles et aux chocs de marché.

En règle générale, **la demande et l'offre d'énergie sont résilientes en période de crise**, ce qui permet aux projets de mieux conserver leur valeur. Par ailleurs, la plupart des projets d'énergies renouvelables bénéficient d'une ressource naturelle gratuite et ont des coûts d'exploitation relativement bas.

L'infrastructure est constituée **d'actifs réels tangibles** : leur durée de vie permet un amortissement sur une période plutôt longue (20 à 30 ans), ce qui implique que le retour sur investissement est généré par les revenus du projet durant cette période et par le prix de vente.

En effet, la prime de risque à la construction est encore notable tandis que le marché secondaire est particulièrement dynamique.

Selon notre expérience, **les fonds d'infrastructure dédiés aux actifs renouvelables en Europe peuvent cibler un objectif de performance nette de 8-10% et un rendement annuel moyen de 5%**, grâce à la génération régulière de revenus et l'appréciation des actifs sur le marché secondaire.

“ Investir dans des actifs d'énergie renouvelable répond aux besoins des investisseurs institutionnels : diversification, réduction des risques sur un portefeuille global, stabilité des distributions de dividendes et des valorisations, couverture contre l'inflation et faible volatilité.

Quel rôle pour les énergies renouvelables dans un portefeuille institutionnel ?

- ▶ Des rendements **attrayants, réguliers et souvent indexés à l'inflation sur le long terme**
- ▶ **L'appréciation des actifs en exploitation**
- ▶ **Des performances faiblement corrélées aux marchés financiers traditionnels**
- ▶ **Un impact social et environnemental positif**, matériel et mesurable, aligné avec les objectifs de développement durable des Nations Unies

*: Power Purchase Agreement (PPA) ou contrat d'achat d'électricité de long terme



Des facteurs de risques spécifiques

Les infrastructures d'énergies renouvelables affichent **un profil de risque/rendement différent en fonction du stade d'avancement de l'investissement** : la phase de développement, la phase de construction ou la phase opérationnelle.

La **phase de développement** comprend la planification technique du projet, l'obtention des différentes autorisations et la signature des contrats industriels et de financement. Elle génère potentiellement les performances les plus élevées, le principal risque étant le non aboutissement du projet et que l'actif ne soit jamais construit.

La **phase de construction ou « Greenfield »** correspond peu ou prou à la finalisation des différents contrats et à la construction : elle contient encore des risques résiduels, notamment durant les travaux de construction qui peuvent prendre du retard ou générer des surcoûts non couverts par les contrats, la maturité du secteur

étant telle à présent que ce risque est d'une occurrence assez faible désormais.

Enfin, la **phase opérationnelle ou « Brownfield »**, présente le profil de risque/rendement le plus faible. Lorsque la centrale est construite et fonctionne depuis quelques années, les rendements futurs sont plus fiables et prévisibles.

Avec la suppression progressive des subventions dans de nombreux pays, le **risque** que la stratégie d'investissement soit impactée par des **changements politiques est sensiblement réduit**.

En revanche, **les risques marchands sont plus élevés**. Il est donc plus important d'examiner la qualité du projet sous des angles multiples, notamment son positionnement stratégique, les hypothèses sur les futurs cours de l'électricité et sur la production, et les coûts d'exploitation et de maintenance sur le long terme.

Il est essentiel d'innover avec de nouvelles sources de revenus contractuels de long terme. Dans ce contexte, les contrats d'achat d'électricité privés (« PPA ») sont devenus l'un des mécanismes de choix pour les promoteurs et les propriétaires des actifs, qui cherchent à verrouiller les prix et stabiliser les rendements dans la durée.



S'il est impossible de se couvrir contre tous les risques, un portefeuille bien sélectionné et diversifié entre zones géographiques, technologies, maturités de projet et régimes réglementaires, permettra de les atténuer.

Les mécanismes de rémunération

Les mécanismes de rémunération diffèrent selon les pays et les marchés et devraient continuer à évoluer dans les années à venir, avec une exposition accrue aux systèmes d'enchères et au risque marchand.

Néanmoins, le point à retenir est que **les énergies renouvelables se rapprochent de la parité de réseau** dans la plupart des pays

Or, étant la source d'énergie la moins onéreuse, elles seront **naturellement parmi les premières sources d'électricité à bénéficier du marché**, quelle que soit l'évolution du système de tarification (principe du « merit order »).



INVESTIR DANS L'AVENIR DE L'ÉNERGIE

Pour réussir dans ce secteur complexe et de plus en plus compétitif, les investisseurs doivent pouvoir :

- ▶ **Disposer d'une bonne connaissance des dynamiques du marché dans les pays européens**, à savoir leur potentiel en termes de ressources de production (gisement éolien, solaire, hydraulique ou biomasse), de la stabilité des politiques publiques qui soutiennent le développement des énergies renouvelables, et de la richesse des écosystèmes de financement.
- ▶ **Capitaliser sur un vaste réseau de partenaires dans le secteur** capables de les alimenter régulièrement avec des opportunités d'investissement, en évitant une mise en concurrence.
- ▶ **Adopter une approche flexible face à des structures d'opérations complexes**, et ainsi maximiser la création de valeur tout en abordant les risques de manière globale.
- ▶ **Rechercher un bon niveau de diversification** pour la résilience du portefeuille.
- ▶ **Développer une gestion active sur toute la durée de vie des infrastructures** afin d'optimiser les performances opérationnelles des actifs et générer les meilleurs plus values à la revente.
- ▶ **Placer les facteurs de développement durable au cœur de leur philosophie de gestion** dans le but de renforcer la viabilité à long terme de ces investissements, tout en soutenant la transition énergétique et les actions pour la protection du climat.

L'expertise de Mirova en matière de transition énergétique

1.5 Md€ d'encours sous gestion

5 fonds d'infrastructure pour la transition énergétique

20 ans d'expérience dans la structuration et la gestion de fonds de transition énergétique

22 professionnels expérimentés

300 projets financés dans toute l'Europe

5.7 GW de capacité installée d'énergie propre financée

Source : Mirova, données à fin Décembre 2020

Les actifs de production d'énergie d'origine renouvelable offrent les plus grandes opportunités d'investissement dans le secteur de l'infrastructure privée. Elles sont de plus en plus considérées comme des sources alternatives de performance, capables de générer un rendement tout en apportant une diversification des portefeuilles institutionnels conventionnels, et intégrant une prime à l'impact.

Néanmoins, les allocations croissantes des investisseurs, les participants plus nombreux sur le marché et la baisse des subventions **changent la donne**.

Aujourd'hui, nous recommandons aux investisseurs de faire appel à un **partenaire qui a l'expérience de ce type de projets dans tous les marchés clés** de l'énergie renouvelable.

Cela permettra, notamment, d'assurer qu'il est en mesure de **construire un portefeuille optimisé** d'un point de vue risque-rendement.

Les stratégies de transition énergétique ne sont accessibles qu'aux contreparties éligibles selon les termes des documents réglementaires des fonds. Tout investissement est soumis à des risques, y compris le risque de perte en capital.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.



Informations légales

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gère 19,6 Milliards d'euros au 31 décembre 2020. Mirova est une société à mission, labellisée [B Corp](#)*. *La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que le code de transparence sont disponibles sur son site Internet: www.mirova.com.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il peut également être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

- **En France :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
- **Au Luxembourg :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- **En Belgique :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique
- **En Suisse :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Document non contractuel, rédigé en Avril 2021

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
En savoir plus : www.mirova.com
Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/Mirova/>
Twitter : https://twitter.com/Mirova_RI

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme - RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.
En savoir plus : www.im.natixis.com
Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/natixis-investment-managers>
Twitter : <https://twitter.com/natixisim>